UNE ÉMOUVANTE CÉRÉMONIE a eu lieu hier à Paris

Un des trois derniers survivants des charges de Reichshoffen a remis l'étendard de leur Amicale à la Fédération des Cuirassiers de France

Sous la présidence du général Bréard, ancien inspecteur général de la cavalerie et en présence du général Mariaud, a eu lieu, hier matin, dans la cour d'honneur des Invalides, la remise solennelle de l'étendard des survivants des charges de Reichshoffen à la Fédération nationale des cuirassiers de France.

Les héroïques soldats qui prirent part à cette charge célèbre s'étaient groupés, on le sait, en une amicale dont les statuts prévoyaient la dissolution quand elle ne serait plus composée que de trois membres. Le temps est venu.

Les trois survivants sont M. Bonnot, actuellement en retraite à la Commanderie, dans l'Eure, le brigadier Monnier, retraité à Chalette, dans le Loiret et le lieutenant Arnold ; c'est ce dernier, aujourd'hui âgé de 90 ans puisqu'il est né en 1844 à Guebwiller (Haut-Rhin), qui a procédé à la remise de l'étendard, les deux autres n'ayant pu venir à Paris.

La cérémonie s'est effectuée avec le concours d'une fanfare de 40 trompettes et des délégations de toutes les associations d'anciens combattants avec leurs drapeaux ou leurs étendards.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE MASSON
Consulting by LOUIS MASSON
LE PLUS CONCIS
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge

DRAMATIQUE DÉGRADATION d'Officiers roumains

Ceux-ci avaient été condamnés pour le complot contre le roi Carol

On donne, à Bucarest, les détails suivants sur la cérémonie de dégradation du colonel Précup et des sept officiers condamnés avec lui pour complot contre le roi.

La dégradation du colonel Précup et de ses complices avait attiré une foule énorme qui se pressait sur la place publique où la cérémonie avait lieu. Le colonel Précup, qui était resté très maître de lui, tandis qu'on arrachait les boutons et les médailles de son uniforme, perdit son calme lorsqu'il vit un sous-officier briser son épée sur son genou, il se mit alors à proférer d'une voix tonnante des injures et des accusations contre le roi et contre la couronne.

Pour le faire taire, le commandant de la garnison, s'élançant sur lui, l'abattit d'un coup de poing et, déjà, dégainait son épée pour la lui enfoncer dans le corps, lorsque d'autres officiers s'interposant, parvinrent à séparer les deux hommes.

Cet incident provoqua dans la foule des spectateurs une agitation extrême. Les complices du colonel Précup poussèrent également des cris et lancèrent des insultes lorsqu'on leur brisa leur épée.

Après la cérémonie, les huit condamnés furent reconduits à la prison militaire aux accents de la marche funèbre de Chopin.

D'autre part, tandis qu'avait lieu la dégradation, une bombe a été lancée contre le château de Mme Lupescu ; personne n'a été blessé.

LA FÊTE ANNUELLE DES ANCIENS DU 127e R. I. A LILLE

Les Anciens du 127e R.I. entourant leur Président, M. BAUDOUIN.

Les anciens du 127e R. I. étaient réunis hier, à Lille, pour la célébration de leur fête annuelle.

A 11 h. 30, quelques-uns d'entre eux se rendirent à l'église du Sacré-Cœur où une messe était dite à la mémoire des membres défunts.

Un cortège se forma ensuite pour se rendre au monument aux morts de la ville. Il était conduit par MM. **Theffier** de Fauxbourville, président d'honneur ; **Baudouin**, président ; **Leleu**, vice-président ; **Hérent**, secrétaire ; **Desplanques**, trésorier ; le commandant Grotard, président du Groupement des Officiers de réserve de Lille ; **Hauwelle**, président du Comité d'entente des Anciens Combattants ; Lehembre, des Anciens de la Rhénanie ; etc.

Une gerbe fut déposée au monument commémoratif.

A 14 h., on servit les vins d'honneur au siège, 72, rue de l'Hôpital militaire. M. Bauduin remercia les nombreuses personnes présentes, d'être venues.

MM. **Hauwelle** et **Grotard**, apportèrent la sympathie de leurs groupements.

Un banquet intime réunit enfin les anciens du 127e R. I. et termina cette belle fête.

La mort mystérieuse d'un directeur d'usine à Douai

Aucun élément nouveau n'est venu jusqu'ici percer le mystère qui entoure la mort de M. Ernest Bénard, ce directeur d'une fabrique de conserves alimentaires à Douai, trouvé noyé samedi matin, dans un abreuvoir de cette ville.

Nous avons dit que M. Caillaud, juge d'instruction, avait été chargé d'ouvrir une information. Le magistrat, dès que l'affaire lui fut confiée, commit le docteur Monnier, médecin légiste pour pratiquer l'autopsie du corps.

Cette opération medico-légale a été effectuée hier dimanche, à la morgue de Douai, où le cadavre avait été transporté.

Elle n'a révélé aucune blessure suspecte. Et le praticien a constaté que la mort de M. Bénard était due à l'asphyxie par immersion.

Ainsi toutes les hypothèses restent possibles.

Mais étant donné l'absence de traces de lutte, la plus plausible concerne l'accident. Le point troublant persiste dans le fait que le veston ni le pardessus, ni le chapeau de la victime n'ont pu être découverts. On se demande toujours à la suite de quelles circonstances M. Bénard avait été ou s'était ainsi déshabillé.

D'autre part, à supposer que l'on se trouve en présence d'un crime dont le vol aurait été le mobile, comment expliquer que l'auteur n'a point dévalisé la victime de ses deux montres et des 123 fr. contenus dans le porte-monnaie retrouvé sur elle ?

La police s'est livrée à de nombreuses recherches et interrogé plusieurs personnes. L'une d'elles a déclaré avoir rencontré M. Bénard assis et assoupi rue Allergotti, vers 4 heures du matin lundi.

Cette déposition se confirme du fait que précisément qu'un ouvrier se rendant à son travail une demi-heure plus tard, a retrouvé, dans cette rue, la canne de l'infortuné.

Mais si l'on peut imaginer que M. Bénard, après sa sortie du bar américain, soit allé rue Albergotti pour tromper le temps jusqu'à 6 h. 30, heure du train de Paris qu'il devait prendre, la question du veston et du pardessus reste sans réponse.

A la justice de la résoudre.

La police mobile serait saisie de l'affaire.

UN DOUANIER S'EST TUÉ EN MOTO, A WATTRELOS

Samedi soir, vers 23 heures, M. Marcel Le Pierrès, né en 1905, douanier de la brigade d'*Armentières* et y demeurant, après avoir passé chez ses parents qui habitent Wattrelos, s'en retournait en moto à Armentières, par la rue Jules-Guesde.

Par suite d'une cause encore inconnue, la moto dérapa et le douanier alla donner de la tête sur le pavé.

Relevé aussitôt par des passants, il reçut les premiers soins de M. le docteur Victor Leplat, qui constata une fracture du crâne et d'urgence, après avoir fait des pansements, le blessé fut transporté à l'hôpital par M. Mercier, marchand de beurre et œufs.

A peine était-il arrivé, que le malheureux douanier expirait.

Une enquête est ouverte afin de connaître, si possible, les causes de cet accident, et la pauvre femme du douanier fut prévenue avec tous les ménagements possibles du malheur qui la frappait.

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE L'U. N. C. A TOURCOING

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les quelque trente garages de la ville s'avérant absolument insuffisants, on dut créer des parcs d'automobiles improvisés en plusieurs points de la périphérie tourquennoise.

De même pour le banquet monstre du soir. Aucune salle de la ville n'était assez grande pour contenir une telle foule et on dut se rabattre, faute de mieux, sur un vaste magasin d'usine, rue du Bois, près de la gare des Francs, et assez loin du centre de la Ville.

Ajoutons que de très nombreux A. C. avaient amené leur famille, encore que la présence dans le cortège de femmes et enfants ait été évitée.

Le Comité organisateur avait annoncé que seuls les A. C. des groupements d'Union Nationale seraient admis au cortège, et il en fut ainsi. Les troubles que quelques-uns redoutaient ne se produisirent pas : le Comité Antifasciste de Tourcoing avait d'ailleurs assuré les congressistes de sa parfaite neutralité.

A la Chambre de Commerce

Les personnalités, rentrant du défilé, furent reçues dans un des salons de la Bourse, par la Chambre de Commerce de Tourcoing, représentée par son président général, M. Jules Joire, son secrétaire général M. Van den Driessche, ses vice-présidents et un certain nombre de membres de la compagnie.

M. JOIRE souhaite une cordiale bienvenue aux congressistes. Il indique les liens d'amitié qui le lient à M. Lebecq et sa qualité d'ancien combattant. Il retrace à grands traits la tâche de l'U.N.C. selon lui, et donne aux visiteurs un large aperçu de la situation et de l'importance économique de la riche circonscription de Tourcoing, si importante dans l'ensemble de l'Economie Nationale Française.

M. Georges LEBECQ répond brièvement. Il salue avec plaisir en M. Jules Joire, le plus jeune et le plus actif des présidents des Chambres de Commerce de notre pays. Il indique également quel est le rôle et les préoccupations économiques de ce puissant organisme social qu'est l'Union Nationale des Anciens Combattants.

Une imposante réunion générale à l'Hippodrome-Palace

La salle du cinéma Hippodrome, place des Halles, est pleine à craquer dès onze heures du matin. Il fait très chand... Combien sont-ils dedans ? 2.000 ? 3.000 ? Qui le dira ?... Ils sont trop pour un quelconque dénombrement, même approximatif...

M. Legecq est salué par les vivats de l'assemblée.

Un service d'ordre filtre les éléments pénétrant dans le vaste cinéma par la grande porte donnant place des Halles, la carte de l'U. N. C. étant le seul et unique Sésame permettant l'accès de la conférence de M. Lebecq. Aucune contradiction n'était, de ce fait, tolérée par les A. C. qui désiraient, en quelque sorte, un « congrès de famille ».

Le service d'ordre officiel, important, occupait les abords de la place et les rues adjacentes, composé de la police tourquennoise et de la sûreté, commandées par M. Lenfant, commissaire central de Tourcoing, assisté de MM. Dalle, chef de la Sûreté et Forceville, inspecteur de police. MM. Parvereix et Lièvre, commissaires de police des 1er et 4e arrondissements, étaient également présents.

Tous les carrefours étaient gardés par des gendarmes à cheval et à pied, armés et casqués, sous les ordres du capitaine commandant de Roubaix.

Indiquons que, dans le cortège, avaient pris place notamment MM. Georges Lebecq, président général ; Tiberghien et tous les dirigeants de la Fédération ; Berthier, président de la Fédération d'Auxerre (Yonne) ; Goudaert, président du Nord ; des délégués de la Somme, du Pas-de-Calais et de l'Oise, de l'Aisne, de l'Yonne et de la Seine ; les généraux Pétin, ex-commandant en chef du 1er corps d'armée à Lille et Condé, commandant la division d'infanterie de Lille ; le général Hollande ; Parmentier, député de Dunkerque, etc...

Les discours furent nombreux et importants. La salle était tapissée, à la hauteur des premières galeries, des 350 drapeaux des groupes d'A. C.

Après « La Marseillaise », exécutée par une fanfare de Tourcoing, la parole est donnée à M. Tiberghien.

M. Pierre TIBERGHIEN, président pour Tourcoing, salue les hautes personnalités et les innombrables congressistes, au nom des 7.523 A. C. des cantons de Tourcoing. Il remercie MM. Lebecq et Goudaert de leur présence. Il félicite le premier de son attitude du 6 février à la Concorde (ovation). Il déclare que les A. C. veulent que la France vive dans la paix et la propreté, et il rappelle les beaux états de service de M. le Président départemental.

M. Gaston ROUPIN, secrétaire général départemental, donne le rapport moral ; il indique l'organisation de l'U.N.C. dans le Nord, où elle compte 310 sections et 45.500 membres adhérents.

Lui aussi aborde, avec une certaine puissance, les problèmes de l'heure, l'affaire Stavisky et la décomposition du régime parlementaire ; il crie son dégoût pour les magistrats et les ministres tarés « qui se servent au lieu de servir ». « Nous réclamons, dit-il avec force, toute la lumière ! On doit purger le pays de la pègre des avocats marrons et des magistrats aux ordres d'une certaine politicaille... La Commission d'Enquête n'avance pas, et les A. C. ont nettement l'impression que cette lenteur est voulue. La justice est bâillonnée et hésitante, on n'ose frapper les vrais coupables. Nous réclamons qu'on substitue à la Commission d'enquête politique une Commission composée d'A. C., comme l'ont réclamé les sections de Caudry et de La Madeleine-lez-Lille. Nous demandons la radiation immédiate de la Légion d'honneur, des dégrossisseurs compromis dans les scandaleuses affaires en cours. Nous demandons, d'autre part, le vote familial ».

Après avoir noté que le Nord est le pays payant le plus d'impôts, il lance une petite attaque contre les mœurs électorales, il se dresse contre le système des augmentations d'impôts. « Faites plutôt des économies sur les préfets en surnombre, et sur les députés, pour lesquels nous demandons un prélèvement immédiat de 5.000 francs sur leur mandat et une diminution de 10 % sur leur retraite... »

Il souhaite que les A. C. fassent partie du Conseil supérieur de la Radiodiffusion nationale. Il termine par un vibrant appel de l'esprit ancien combattant contre les défaillances de conscience parlementaire, administrative et judiciaire.

M. BASTIN traite le rapport des caisses de Retraites sociales de l'U. N. C. Son exposé est assez aride et très documenté, comme tout document financier qui se respecte ! M. Bastin salue MM. Lebecq et Tiberghien. Il définit ainsi la politique ancien combattant : Pas d'aventure, pas de remorquage à la suite d'une coterie politique quelle qu'elle soit, mais une politique dans laquelle on fera le geste qui s'impose, quelles qu'en puissent être les conséquences, une politique de propreté nationale et de vérité.

De l'exposé financier, retirons deux chiffres : le nombre des membres des caisses : 150.000 ; leur fortune totale : 1.777.000.000 de francs.

M. GOUDAERT, président général pour le Nord, commence en saluant le Congrès. Dans une langu châtiée et sonore, avec des mots nets et tranchants, il situa nettement la position de son groupement dans la politique nationale. Il donne l'explication des faits qui, selon lui, ont motivé l'acceptation de la diminution de 3 % infligée aux victimes de la guerre par le Gouvernement Doumergue : il estime que les A. C. se devaient de faire un geste. C'est l'avis des congressistes, car des acclamations fusent de tous les bancs.

M. Goudaert termine sur des paroles d'espérance et d'optimisme.

M. BERTHIER, président général de la Fédération de l'Yonne, apporte aux A. C. du Nord le salut de ceux de la Bourgogne et du reste du pays, qu'il représente. Il invite les Nordistes à se retrouver nombreux au Congrès National de Metz. En un langage très vigoureux, il déclare que le sacrifice des 3 % était indispensable ; il déplore que l'on soit forcé de s'élever contre la corruption et le trafic d'influences auxquels nous assistons dans le monde parlementaire et judiciaire. Il veut une punition exemplaire pour les fautifs quels qu'ils soient.

Puis la parole est donnée à M. Lebecq.

Le discours de M. Georges Lebecq

M. Georges Lebecq, conseiller municipal de Paris, président général de l'U.N.C., successeur de M. Rossignol à la suite des scandales Stavisky, est particulièrement dur et vigoureux. Son discours fait vraiment sensation et est fréquemment haché d'applaudissements nourris et d'acclamations. En voici l'essence :

Il salue ses camarades du Nord, la plus belle fédération de France après celle de la Seine. Il sera toujours disposé à la lutte pour la défense des droits des anciens combattants.

Le sacrifice des 3 % était nécessaire et les anciens du front devaient accomplir ce geste. Il fait, en passant, l'éloge du patronat du Nord, dont le président Tiberghien est un représentant. La génération du feu s'en va et se désagrège ; il importe que les survivants s'occupent des œuvres sociales de tous genres, afin d'assurer un avenir pacifique à leurs descendants. L'U. N. C. se doit de s'occuper du redressement national sous toutes ses formes.

M. Lebecq fait ensuite un historique précis du 6 février : Appelé par son ami Jean Chiappe, M. Lebecq se refusa à décommander sa manifestation, et le préfet pensa à démissionner pour ne pas avoir à combattre les A. C. Puis ce furent des conférences chez MM. Ducos et Frot, qui œuvrèrent dans le même sens. Avec une grande précision et une extrême fermeté, M. Georges Lebecq retrace la fameuse controverse qu'il eut avec le ministre Hippolyte Ducos, dans son cabinet, en présence de M. Rougé-Despréaux. Il affirme solennellement, à la face des 12.000 combattants présents, l'offre qui leur fut faite par M. Ducos de deux rosettes rouges... contre leur abstention, offre qui fut déclinée comme on sait.

M. Lebecq flétrit l'attitude de M. Ducos, qui, devant la Commission d'enquête du 6 février, a « osé se parjurer » et « tenté de réfuter la vérité ».

(Violents applaudissements, cris, clameurs dans la salle).

M. Lebecq attribue à l'action de l'U.N.C. la chute du Ministère Daladier. Il s'en félicite. Il fait appel à une union de plus en plus grande et complète entre les anciens combattants de l'U. N. C.. Il termine ainsi : « Il y a quelques jours, reçu par le Président Doumergue, je lui ai dit ceci, qui est notre sentiment à tous : « Vous travaillez à faire la lumière ; mais, malgré tout, justice n'est pas encore rendue ! ». Et je déclare ici, sans ambages, que la faute en est à une Maffia qui va jusqu'au crime... ».

Un tonnerre d'applaudissements salue cette péroraison.

Puis M. Lebecq remet la médaille d'argent du Mérite de l'U. N. C. à deux membres du Bureau, MM. Roupin et Vanacke, tandis que la musique reprise l'hymne national.

Dans l'ordre le plus parfait, on sort et on se dirige vers la station des tramways, pour gagner la salle du banquet. Le repas monstre de 1.200 couverts est servi, devant les personnalités plus haut nommées, dans un hall des usines de la rue du Bois, aux Francs.

R. P.

Le joyeux cortège de « No Piot » à Hirson

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La cavalcade de « No Piot » — car vous pensez bien que l'aquelle partie du jeune géant s'entoure d'un faste extraordinaire — a vite acquis une grande réputation, et de dix lieues à la ronde on vient assister aux festivités.

Hier, sous le soleil, qui avait pour la circonstance affin crevé le voile gris des nuages, on vit accourir à Hirson des centaines de milliers de visiteurs. Tous s'en retournèrent ravis. Le fe cortège de « No Piot » dépassait encore les précédents par sa splendeur et son intérêt.

Le cortège

Il n'alla pas trop vite ce cortège, pour accomplir son long parcours à travers la ville, car il y avait à sa tête le plus placide des hommes, monté sur le plus anémique des chevaux. C'était Don Quichotte qui ouvrait la marche, flanqué du gras Sancho, se balançant au pas d'un âne récalcitrant.

Derrière, il y avait les innombrables sociétés, les groupes costumés, les danseurs, les musiques et les chars.

« Le Ralliement », de Maubeuge, à grand renfort de clairons, de tambours et de trompettes, se chargeait d'amener la foule sur le passage, et chacun put admirer : de gracieux jeunes pierrots blancs, un jazz nègre original, de sémillantes espagnols et espagnoles dansant au rythme des castagnettes, des pierrots en herbe aux habits multicolores, les Benjamins de l'Harmonie Municipale formant la clique de « No Piot », un ravissant groupe d'enfants enrubannés, symbolisant les fleurs ; d'autres habillés en accortes jardinières et graves jardiniers ; les étudiants et étudiantes avec le char de Mimi-Pinson, etc... et tous ces groupes costumés avec goût, avec recherche, fournis par la seule ville d'Hirson, à croire que toute la jeunesse était dans le cortège.

D'autres sociétés : les Gais Lurons, de Douzies, qui présentent une pimpante fête au palais de Louis XIV ; les musiciens du « Ralliement » de Fourmies ; les sombres Brigands de la Forêt Noire, de Veleine, tous richement parés ; une tribu chinoise qui vient de Guise. Des marins américains amenés en droite ligne de Dison-Verviers ; les Cygnes de Verviers, avec leurs somptueux oiseaux et leur gondole vénitienne ; des Hongrois en fête, etc...

On applaudit à tout rompre au passage de ces belles sociétés, qui ne ménagèrent pas le spectacle, donnant des aubades et exécutant des danses à chaque arrêt. L'on s'extasia devant les chars, celui de « No Piot », celui de la Ville d'Hirson », sur lequel trônent, selon la tradition, la Reine et ses demoiselles d'honneur ; celui de l'Agriculture, etc...

Enfin, l'on jeta des regards de convoitise sur le char du Bœuf Gras, ce fameux bœuf qui sera le gros lot de la loterie.

Pendant quatre heures, le défilé se poursuivit, puis après la dislocation commença la fête populaire, ballet, concerts, bal, bataille de confetti.

Tard dans la nuit, Hirson après une belle journée de fête, resta en liesse.

R.

Les détournements du directeur de la Coopérative de Reconstitution de Saint-Amand

L'affaire d'abus de confiance incriminant le directeur de la Coopérative de Reconstitution de Saint-Amand, Eugène Druon, détenu à Valenciennes, continue à défrayer les conversations à Saint-Amand, où l'on agite surtout la question des responsabilités.

Négligences du contrôle

Certains ont parlé de complicités. En réalité, on peut d'ores et déjà dire que si Eugène Druon a pu, depuis 14 ans, détourner près d'un million sans que ses malversations soient connues, c'est en raison de négligences de contrôle.

Nos lecteurs savent à ce propos que le service de la Reconstitution des Régions Libérées fait procéder à une inspection de la comptabilité à Saint-Amand. D'autre part, M. Dejean de la Batie, juge d'instruction, a désigné un expert chargé de vérifier la tenue des livres. On saura bientôt à quoi s'en tenir exactement sur l'affaire. On ne tardera pas à établir si Druon n'a fait que puiser de l'argent laissé à sa garde ou s'il a également commis des faux en écritures.

A ce propos, on nous a rapporté un fait qui confirme les aveux de Druon. Celui-ci, déclarant qu'outre les 650.000 fr. pris à la caisse, il s'est également approprié des versements de sinistrés, versements qui n'ont pas été passés en écritures, ainsi que le montant des paiements qui, portés sur les livres, n'ont pas été effectués.

Une histoire à vérifier

Il y a un certain temps, un employé d'une entreprise de transports publics de Valenciennes s'était rendu chez sa mère, qui possédait un carnet de compte de la Coopérative. Au cours de la conversation, elle lui dit que Druon était venu chez elle, avait demandé son carnet et avait noté quelque chose dessus. La femme ne savait pas lire mais, dit-elle à son fils « ça ne doit pas être grave, car il ne m'a rien dit ». En réalité, Druon avait inscrit deux versements de 1.000 francs sans donner un sou vaillant. L'employé alla aussitôt trouver le directeur de la Coopérative et le mit en demeure de rembourser. Eugène Druon s'exécuta.

Cette histoire mérite d'être vérifiée au cours de l'enquête. Elle jetterait une lueur nouvelle sur les agissements de l'escroc amandinois.

La Fête de l'Association des Mutilés des yeux et de l'Union des A. C. du Chemin de fer du Nord, à Lille

L'Association des mutilés des yeux organisait en accord avec l'Union des A. C. du chemin de fer du Nord, une fête qui rassembla dimanche, à Lille, de nombreux membres de ces importants groupements.

Le programme de la journée s'ouvrait par une cérémonie du souvenir. A 10 h., les mutilés des yeux et les A. C. du chemin de fer du Nord se rendirent, en cortège, à la Gare de Lille, et au monument aux morts, place Rihour. Des gerbes furent déposées, devant la plaque commémorative des cheminots morts au champ d'honneur, par M. **Renneçon**, président des A. C. du chemin de fer du Nord ; au pied du monument aux morts, par MM. **Joubert**, président de l'Association des mutilés des yeux, et **Langlois**, président de la section régionale de cette société.

L'assemblée générale

Le cortège, drapeaux des Associations en tête, se dirigea ensuite vers la Mairie. Grâce à la bienveillance municipale une salle de l'Hôtel de Ville était mise à la disposition des deux groupements, pour leur assemblée générale.

Le bureau était composé de MM Joubert, président général, fondateur des « Mutilés de France et des Colonies » ; Renneçon, président général de l'Union des A. C. du chemin de fer du Nord, Ravel, président honoraire des Mutilés des yeux de France et des Colonies ; Gossens, président des Amitiés Franco-Belges ; Balavoine, président de la Fédération des mutilés du Nord ; Cassel, secrétaire général, représentant M. le Préfet ; Dufour, secrétaire général de la Fédération des A. C. ; Langlois, président de la Section régionaliste des mutilés des yeux ; Rochez, de l'Union des A. C. du chemin de fer du Nord ; Vandewalle, vice-président de l'Union des A. C. du chemin de fer du Nord ; Rémy, secrétaire général de la Section des mutilés des yeux ; A. Covilliers, vice-président de la même association ; Blanquart, trésorier général de l'Union des A. C. du chemin de fer du Nord ; Vandenbulcke trésorier général de la Section des mutilés des yeux, etc...

M. **Langlois**, qui présidait la séance, présenta les orateurs qui allaient éclairer les membres des deux sociétés sur la présente situation de leur groupement. Il en profita pour remercier les personnalités qui avaient répondu à l'invitation qu'on leur fit tenir et attestaient, par leur présence, de la sympathie qu'ils vouent aux mutilés des yeux et aux A. C. du chemin de fer du Nord.

MM. **Balavoine**, **Joubert**, **Renneçon**, exposèrent éloquemment les revendications des mutilés des yeux des A. C. du chemin de fer du Nord touches dans leurs intérêts par l'application des décrets-lois.

Une phase du discours de M. **Joubert** résume, sous une forme concise et puissante, l'étendue de ces revendications. La voici :

« Ce que nous réclamons d'urgence, c'est le vote de deux projets de loi actuellement en instance : celui sur les emplois réservés et celui sur la trève liquidation des pensions en attente. Nous savons que le débat de ces projets va soulever énormément de résistance, mais nous y sommes habitués et, personnellement en ce qui nous regarde, nous mènerons la lutte jusqu'au bout et jusqu'à complet résultat, en pleine conformité d'accord avec la confédération qui rivalise d'efforts à ce sujet ainsi d'ailleurs que la semaine du combattant ».

L'exposé de M. Balavoine

Voici quelques extraits du discours de M. **Balavoine**, président de la Fédération des mutilés du Nord :

« Dans les temps présents, nous devons nous appliquer à aider le plus possible les plus malheureux d'entre nous...

...Les diverses catégories de secours qu'il est possible de solliciter du comité départemental des mutilés et A. C. sont nombreuses : secours non remboursables accordés à ceux qui sont dans le besoin ; avances plus importantes à titre remboursable ; secours aux familles des tuberculeux hospitalisés ; allocations aux familles des pensionnés ou anciens combattants hospitalisés, pour les femmes et enfants de moins de 16 ans ; secours aux ayant-cause nécessiteux des anciens combattants décédés ; prêts d'honneur à l'établissement ou pour besoins professionnels.

» D'autre part une disposition réglementaire permet d'accorder des secours temporaires aux mutilés de guerre sans travail par suite de leur infirmité de guerre et des circonstances économiques, quand ils ne sont pas aidés par les caisses de chômage. Ces secours sont prélevés sur le fonds commun constitué par les redevances infligées aux industriels qui n'occupent pas le nombre de pensionnés de guerre fixé par la loi sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre dans l'industrie.

» Mais les anciens combattants doivent, au sein de leurs associations, organiser l'entr'aide au bénéfice des plus malheureux d'entre eux ; à cet effet des caisses de solidarité doivent être constituées.

» D'autre part, si les anciens combattants entendent participer au relèvement du pays, ils doivent veiller à ce que le maximum de justice soit apporté dans les mesures envisagées. Pour les fonctionnaires, par exemple, il est apparent que les prélèvements opérés sur les petits traitements sont trop forts, en comparaison de ceux qui seront opérés sur les gros traitements ; il faut rétablir un plus juste équilibre.

» La misère de certains serait moins grande, s'il n'y avait pas tant de fraudeurs de l'impôt. Ils doivent être châtiés sans pitié ».

Le suggestif exposé de M **Balavoine** fut longuement applaudi.

La réception

Les mutilés des yeux et les A. C. du chemin de fer du Nord furent reçus ensuite, dans les salons de l'Hôtel de Ville, par M. **Coolen**, adjoint au Maire de Lille, qui les assura de la sympathie attentive de la municipalité et excusa M. Salengro, député-maire, qu'il remplaçait.

A ces paroles de cordiale bienvenue, MM. **Rachez** et **Joubert** répondirent par de vifs remerciements.

Tout le monde prit ensuite les vins d'honneur, agréments indispensables et traditionnels d'une réception officielle.

On remarquait aux côtés de M. Coolen, MM. Bour, Courouble, Peters, conseillers municipaux ; Ryckebusch, chef du service des fêtes, etc...

Les mutilés des yeux et les A. C. du chemin de fer du Nord prirent en commun, au Buffet de la Gare, un repas intime qui fut très gai et très animé.

Ils se retrouvaient à 15 h., avec leurs invités, au Théâtre Sébastopol, où une matinée récréative déployait son attrayant programme.

Remise de médailles

La fête des yeux et des oreilles, composée avec l'éveillant concours d'artistes sympathiques et du « Club des XX », fut interrompue par une remise de médailles.

M. **Rachez** annonça cette cérémonie et inséra, dans sa courte allocution, de chaleureux remerciements pour les artistes qui ravissaient les spectateurs.

M. **Joubert** procéda ensuite à l'énonciation des décorations. M. **Vandestienne**, ouvrier à la Manufacture des tabacs, reçut, sous les ovations de l'assemblée, la Croix de la Légion d'honneur. M. **Maurice Rachez** recueillit la plaquette de l'Association des mutilés des yeux, qui justifie de l'excellent service de collaboration qu'il attache à cette société.

Les autres médailles (encouragement au dévouement), furent remises par M. Baudouin, président du Club des XX. En voici les récipiendaires :

Médailles d'or : MM. **Langlois** et **Decreuse**.

Médailles d'argent : MM. Rémy, Covillers, Hébant, Lockel, Claisse, Degant.

Médailles de bronze : MM. Vandenbuckle, Briatte, Nocke, Grivès, Betrancourt.

Après cette interruption, le concert se poursuivit au milieu du contentement général. Il invitait cette attention unanime. Car il était parfaitement présenté et interprété avec talent.

Les Mutilés des Yeux et les Anciens Combattants du Chemin de Fer du Nord entourant M. COOLEN, Adjoint au Maire de LILLE après leur réception à l'Hôtel de Ville.

FEUILLETON DU 7 MAI 1934. — N° 16

LES SURPRISES DE PARIS par Pierre ADAM

Je vous prends au mot ! dit-elle, je ne suis point, venez, tant pis pour vous si j'abuse, il ne fallait pas vous avancer ! »

Je ne fis qu'un bond à Auteuil. Tu me permettras de passer rapidement sur ce que fut notre entrevue. La dame me trouvait visiblement à son goût et je n'avais pas, moi, la possibilité de me montrer difficile. Elle me garda à dîner, me mit doucement sur le chapitre des confidences... J'avais préparé un petit roman que je lui servis tout chaud en prenant les airs d'un monsieur que la fatalité poursuit de ses coups : J'étais de famille riche, mais, parce que je refusais d'épouser une héritière de province que voulaient à tout prix me colloquer mes parents, ceux-ci me coupaient les vivres, pensant m'avoir par la famine. J'avais justement à faire face à une échéance qui me donnait un rude souci... « Pauvre petit, n'est-ce que cela ? dit la dame en me prenant la main, je suis là, moi, je puis vous faire une avance... De combien s'agit-il ? — De trente-cinq mille mille, hélas ! » répondis-je Elle ne sourcilla pas. Moins de vingt-quatre heures plus tard, j'avais les trente-cinq mille. Etant donné les devoirs qu'entraînait tu t'en doutes la reconnaissance d'un tel bienfait, je me repentis de ne pas avoir demandé le double ou le triple. Mais je débutais dans la carrière de glaneur de pèse et je ne savais pas encore voir grand !

— Sacré Sauzier, dit Victor, tu m'amuses !

— Attends ce n'est pas fini... Grâce à l'appoint que me valait la poésie, je pus dédommager mon tailleur selon nos conventions.

— Quoi ! tu n'as pas hésité à te délester d'un coup de près de la moitié de la somme ?

— Je l'ai fait pour deux raisons : D'abord, je suis superstitieux et j'aurais craint d'éloigner de moi la chance en ne tenant point parole. Ensuite, j'espérais bien que la dame ne s'en tiendrait pas à cette première libéralité. Ce en quoi je me flanquais d'ailleurs le doigt dans l'œil jusqu'au coude, car, depuis, si j'ai bien souvent dîné chez elle, je n'ai pas revu la couleur de son argent. Fit-elle prendre des renseignements sur moi dans un moment de lucidité froide ? Je n'en sais rien. Toujours est-il que, si elle s'abstint de me demander le remboursement de son « avance », elle ne m'en offrit jamais de nouvelle, que j'espaçai mes visites et qu'un soir elle m'annonça qu'elle partait pour un voyage en Egypte. Je n'insistai pas pour la retenir. Comme il y a cinq ans de cela, elle doit être revenue, mais c'est de quoi je ne me suis point inquiété. J'avais autre chose à faire. D'abord, le portefeuille lesté comme je te l'ai dit, je quittai mon hôtel modeste pour un appartement meublé plus digne de ma personne et de mon mérite. Je pus inviter au restaurant assez souvent, mon administrateur et achever de lui donner l'impression que j'étais quelqu'un. Nous allions aussi, fréquemment, au théâtre, avec des billets de presse qui ne lui coûtaient rien. Nous liâmes peu à peu une espèce d'amitié, fréquente à Paris, qui tient le milieu entre les relations intéressées et l'amitié véritable. Un soir de bombance, il me tutoya par mégarde ; je le priai de continuer et je le tutoyai aussi. A quelque temps de là, comme je passais le voir à son bureau, il me tapa sur le ventre :

« — Dis donc, fit-il, nous n'avons jamais parlé politique. As-tu des opinions ? De quel parti est-tu ?

« — Du parti pomme de terre et bifteck, répondis-je.

« Il me tapa, cette fois, sur l'épaule, et s'écria :

« — Eh bien, c'est épatant ! Tu es tout à fait l'homme de la situation ! Il faut que tu te présentes !

« — Me présenter ? A quoi ?

« — A la députation, mon cher. Les élections approchent, la campagne électorale va s'ouvrir, tu te fiches du tiers comme du quart, c'est une affaire !

« — Je me demandai s'il ne perdait pas la raison. Mais, changeant de visage, il poursuivit :

« — Parlons peu, parlons bien. Un de nos amis politiques est candidat ; il a des sous, il veut mettre toutes les chances de son côté, tu peux l'aider, la chose en vaut la peine. Tu n'as qu'à faire acte de candidature dans la même circonscription que lui, en te parant d'une étiquette voisine de la sienne. Tu iras devant les électeurs, tu feras des discours en réunion publique et, au premier tour de scrutin, tu auras des voix... Pas beaucoup, peut-être, quelques centaines...

« — Alors ? Inutile que je me trémousse tant ?

« — Crétin ! me dit le camarade, tu te désisteras au second tour en faveur de notre ami, et la farce sera jouée ! Il passera grâce à ton appui, du moins il l'espère. Je me hâte d'ajouter que je ne lui ai pas encore parlé de toi. Pour le moment il a besoin d'un candidat au chiqué ; il le défrayera de tout, comme de juste, et lui donnera en sus une prime à débattre. Je sais — mais ne le répète pas — qu'il irait jusqu'à cinquante mille. Beau garçon comme tu l'es, éloquent par surcroît, je m'en fichiste enfin, tu réunis toutes les conditions qu'il faut. J'ai pensé à toi tout de suite et je me fais fort de te proposer en termes tels que tu seras sans peine agréé. Vois, réfléchis et donne-moi ta réponse au plus tôt, parce qu'il n'y a pas de temps à perdre.

« — Eh ! mon cher, répliquai-je, à quoi bon tourner trente-six fois autour du boisseau ? Si ton homme a résolu de faire ce que tu dis, et surtout s'il est solvable, je ne vois pas pourquoi je ne l'aiderais pas à décrocher un siège à la Chambre. Qu'il verse la moitié de la prime d'avance, et l'on verra si je sais monter sur les tréteaux !

« Le marché fut bientôt conclu, j'empochai mes arrhes et quelques jours plus tard, je commençai la tournée. Je me démenai si bien, je fis de si belles promesses de vive voix et par affiches, j'enguirlandai de si vigoureuse manière mes concurrents, que je récoltai onze cents et quelques voix au premier tour de scrutin. Mon associé secret, ou plutôt mon bailleur de fonds, nageait dans la joie. Il fut élu au second tour et nous fêtâmes à Paris son triomphe après qu'il m'eut remis de la main à la main ce qui me restait encore dû. A chaque consultation électorale, depuis, je joue ainsi le rôle de candidat de soutien, mais j'ai perfectionné le système : on me connaît dans les milieux intéressés, on n'ignore pas que mon bagout influence les salles et que je peux déplacer un nombre important de voix. Aussi me livré-je à une espèce d'enchère : je me mets au service du plus offrant. J'ai touché quatre-vingt-dix mille la dernière fois et je repiquerai au truc à la première occasion. Outre qu'on se distrait en allant débiter des harangues de commune en commune et qu'on y gagne passablement sa journée, on risque d'être élu pour tout de bon. Pourquoi pas ? Je ferais un député aussi bien qu'un autre, et même un ministre, hein, pas vrai ?

— Tu m'amuses de plus en plus, dit Victor